



OBSERVER
PARTAGER
AGIR

Le Billet de l'Europe de Nicole VAUCHERET

Solidarité de fait entre les 27 pays membres de l'Union Européenne

Les élections européennes auront lieu, à travers les 27 États membres de l'Union européenne, du 6 au 9 juin 2024 selon les pays.

Près de 450 millions de citoyens seront appelés à élire les 720 députés européens qui les représenteront pour 5 ans. Ce sera le dimanche 9 juin pour la France : un seul tour et une seule circonscription où les citoyens choisiront 81 députés, au suffrage universel direct, selon un scrutin proportionnel avec un seuil de 5 %.

L'Institut Jacques Delors a publié récemment une très belle infographie : [Élections européennes 2024 : mode d'emploi](#)

Lors des Rencontres LVN des 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, deux ateliers ont abordé le thème de l'Europe :

- [Nous, l'Europe, banquet des peuples](#)
- [Envie d'Europe](#)



On pourrait résumer très globalement en disant que le premier tentait de répondre à la question du « pourquoi ? » : quel est notre projet ensemble ? Et le deuxième à la question du « comment ? » en endossant concrètement le rôle d'un élu devant se positionner sur un texte législatif.

« **L'Europe ne se fera pas d'un coup mais dans une construction d'ensemble, elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.** » Par ces mots, prononcés le 9 mai 1950 au Salon de l'Horloge aux Ministères des Affaires Etrangères, Robert Schuman a jeté les bases de la construction européenne.

Le projet européen est le fruit de son histoire et trace en même temps l'avenir entre des citoyens unis par des valeurs rassemblées dans la Charte des droits fondamentaux. Le préambule en est : « *Les peuples de l'Europe, en établissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes. Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice...* »

[Qu'est-ce que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ?](#)

Le Traité de Lisbonne, qui régit actuellement l'UE, dote la Charte des droits fondamentaux d'une portée juridique identique à celle des traités depuis son entrée en vigueur le 1er décembre 2009. Les compétences européennes vont bien au-delà de la promotion de la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit déjà défendus par le Conseil de l'Europe, créé en 1949, et qui a mis en place un espace juridique commun dans ses 46 États membres et repose sur la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), d'où une zone sans peine de mort pour plus de 700 millions de personnes.

[Traité de Lisbonne](#) ✨

[Le Conseil de l'Europe : éléments clés](#) ✨

Les élections de juin 2024 détermineront la composition du Parlement européen au sein duquel les élus feront vivre ces valeurs à travers les politiques qu'ils co-décideront. Elles auront une importance sur la composition de la Commission européenne et sa présidence, également renouvelée tous les 5 ans, nominations approuvées par un vote à la majorité au Parlement après proposition du Conseil européen (composé des 27 chefs d'Etat). Il en sera de même pour le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité commune.

Du fait des décisions prises au Conseil européen, les élections nationales tenues dans chacun des pays revêtent une importance majeure sur les politiques menées à l'échelle de l'Europe.

Tout au long du processus législatif européen, les États membres interviennent au sein du Conseil de l'Union européenne, où les ministres, réunis dans leurs domaines de compétence respectifs, expriment leur position en votant régulièrement à la **majorité qualifiée**. C'est le mode de vote le plus courant au sein du Conseil : environ 80 % des actes législatifs de l'UE sont ainsi adoptés au Conseil à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée ⁽¹⁾.

Dans ce système de vote à la majorité qualifiée, chaque État membre dispose d'une voix.

La majorité qualifiée est atteinte lorsque deux conditions sont remplies (règles systématiquement appliquées à partir du 31 mars 2017) :

- Au moins **55 % des États membres** expriment un vote favorable (cela correspond à 15 États sur 27) ;
- Les États membres qui soutiennent la proposition représentent au moins **65 % de la population de l'UE**.

L'abstention n'équivaut pas à une absence de participation au vote mais compte pour un vote négatif.

Pour exprimer leur désaccord, les États membres doivent composer une "**minorité de blocage**", qui correspond à un nombre d'États membres représentant au moins 35 % de la population. Cette minorité de blocage doit être composée d'au moins quatre sur les 27 États membres ⁽²⁾.

Il y a un an, l'extrême droite accédait au pouvoir en Italie : au cours des douze derniers mois, le pragmatisme a fait abandonner à Giorgia Meloni son anti-européisme initial. Les trois partis qui soutiennent sa coalition (taux de participation 64 %, le plus faible lors des élections italiennes) participent à 3 groupes différents au Parlement européen (PPE, ECR et ID). Il aurait été difficile pour l'Italie de ne pas toucher les fonds du plan de relance post-Covid comme cela a été le cas pour la Hongrie (fonds gelés à cause de son non-respect de l'Etat de droit) ⁽³⁾.

Au Luxembourg, des élections législatives ont eu lieu le 8 octobre 2023. Certes le Luxembourg est un petit pays de 0,66 million d'habitants. Mais c'est une voix au Conseil (comme tous les autres pays, à égalité avec la France ou l'Allemagne), 6 députés au PE (nombre minimum car sur-représentation des petits pays) ; la contrepartie c'est son faible poids démographique pour atteindre le quota des 65% de la population dans le 2e critère de la majorité qualifiée. Là encore ce sont des tractations pour trouver une nouvelle coalition qui ne sera sans doute pas la même que celle de gauche qui

soutenait le premier ministre Xavier Bettel car elle perd la majorité absolue des sièges en raison du recul des Verts.

La Pologne (37,65 millions d'habitants) votait le 15 octobre avec un taux de participation historiquement haut de 74,38 %. Bien que le parti Droit et justice (PiS), au pouvoir depuis 2015, arrive en tête en recueillant 35,4 % des suffrages, la perte du pouvoir pour les ultraconservateurs apparaît inéluctable face aux trois listes d'opposition qui ont déjà exprimé leur souhait de former une coalition gouvernementale. La Coalition civique (KO), liste centriste et pro-européenne menée par l'ancien Premier ministre Donald Tusk, récolte 30,7 % des voix, contre 14,4 % pour Troisième voie (centristes) et 8,6 % pour La Gauche (Lewica). Ensemble, ils dépassent la barre des 50 % de suffrages (248 sièges sur les 460 que compte la Diète, chambre basse du Parlement polonais).

Ce basculement pro-européen vient compenser le mouvement inverse fait par la Slovaquie le 30 septembre lorsque l'ancien Premier ministre Robert Fico, pro-russe et hostile à l'aide à l'Ukraine, a remporté les élections législatives slovaques avec une majorité relative de 23 % des suffrages (taux de participation de 68,4 %, le plus élevé depuis les élections de 2002). Après plusieurs jours de négociations, le 11 octobre, a été conclu un accord de coalition entre trois partis dont celui d'extrême droite le Parti national slovaque (SNS) qui a obtenu 5,7 % des votes, permettant à Robert Fico de redevenir président du gouvernement. La Slovaquie (5,43 millions d'habitants) va-t-elle devenir une 'nouvelle Hongrie' (9,73 millions d'habitants) et s'allier à elle en devenant à son tour un pays dirigé par un gouvernement conciliant avec la Russie et réticent à aider l'Ukraine ?

Aux Pays-Bas, initialement prévues pour 2025, les élections législatives ont été convoquées de manière anticipée le 22 novembre, à la suite de l'effondrement de la coalition gouvernementale du premier Ministre Mark Rutte, les partis la composant s'opposaient sur une réforme de la politique d'asile. Après douze ans au pouvoir, Mark Rutte a décidé de se retirer de la vie politique. Les résultats se sont soldés par une victoire du parti d'extrême droite PVV, qui a obtenu 37 sièges sur 150, suivi par la coalition des partis socialiste et vert (Parti travailliste/PvdA, Gauche verte/GL) de l'ancien commissaire européen Frans Timmermans, qui a obtenu 25 sièges.

Au vu des résultats, deux options se présentent : soit une coalition de droite menée par Geert Wilders avec le VVD libéral (Parti populaire pour la liberté et la démocratie), le NSC de centre droit (Nouveau contrat social) et le PVV d'extrême droite, éventuellement avec le soutien de petits partis comme le BBB (Mouvement agriculteur-citoyen), soit le bloc PvdA/GL de M. Timmermans tente de gouverner avec le NSC et le VVD, aux côtés du parti libéral D66 (Démocrates 66).

Dans une semaine maximum, un débat parlementaire sera organisé pour discuter des résultats des élections, les partis nommeront un médiateur pour discuter et explorer des coalitions viables. Ensuite, le médiateur recommandera une coalition, et le Parlement choisira et nommera l'un des chefs de parti au poste de Premier ministre, lequel devra alors former une coalition. Ce processus peut durer des mois.

En Espagne, après quatre mois de blocage, le 16 novembre, le premier ministre, Pedro Sanchez, a été reconduit, par le Parlement pour un mandat de quatre ans. Arrivé deuxième lors des dernières législatives, il a bénéficié du soutien de plusieurs formations régionalistes et de celui des indépendantistes catalans, promettant en échange l'amnistie aux personnes impliquées dans la tentative de séparation de la Catalogne en 2017, ce qui ne passe pas pour une large partie de la population et pourrait constituer pour l'Union européenne une atteinte à l'état de droit.

Au Portugal, António Costa, Premier ministre depuis 2015 et l'un des rares chefs de gouvernement socialistes au sein de l'Union européenne, a démissionné début novembre après avoir pris connaissance de son implication dans un scandale de corruption qui concerne des membres de son gouvernement et de son cabinet. Des élections anticipées sont convoquées pour le 10 mars 2024.

Les résultats de ces élections nationales (et des coalitions éventuelles qui en découleront) impacteront notablement l'orientation des décisions prises au sein du Conseil européen. C'est pourquoi la vie politique nationale de chacun des 27 pays membres de l'Union Européenne a de l'importance pour les 26 autres.

Les élections européennes de juin se dérouleront sous présidence belge (1^{er} semestre 2024).

Le 1^{er} juillet suivant viendra la présidence hongroise, donnant un rôle important au Premier ministre Viktor Orbán au moment même où seront décidés les principaux postes de l'UE pour les cinq prochaines années. La Hongrie est considérée comme le principal opposant potentiel à l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE de l'Ukraine, qui nécessiteraient le soutien unanime des 27.

Il s'oppose à la révision du budget communautaire 2021-2027, qui prévoit une aide de 50 milliards d'euros pour l'Ukraine sur les quatre prochaines années. Il exclut également de financer le renchérissement de la charge de la dette commune, lié à la hausse des taux d'intérêt, alors que Budapest n'a toujours pas accès aux fonds du plan de relance européen pour lequel les Vingt-Sept ont emprunté ensemble. Depuis un an, Viktor Orbán s'était abstenu d'infliger de nouveaux reculs démocratiques à la Hongrie, le temps de négocier avec la Commission européenne qui, fin 2022, a gelé près de 28 milliards d'euros de fonds communautaires en raison de ses dérives en matière d'état de droit. A six mois des élections européennes de juin 2024, le premier ministre hongrois vient de lancer une campagne « pour la souveraineté nationale » attaquant la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. La nouvelle campagne anti-Bruxelles de M. Orbán vise surtout à mobiliser son électorat en vue des européennes. Il rêve toujours d'unir toutes les droites au Parlement de Strasbourg.

Le Parlement européen a déjà exprimé des doutes quant à « *la manière dont la Hongrie sera en mesure de remplir de manière crédible* » la tâche de direction de la présidence du Conseil. Une résolution a été adoptée en mai dernier, avec 442 voix pour et 144 contre. ⁽⁵⁾

(1) Certains domaines sensibles requièrent encore l'unanimité des États membres : les politiques étrangères et de défense, les questions d'affaires intérieures et de justice, la fiscalité, l'élargissement, le budget pluriannuel et les ressources propres de l'UE, les politiques sociales, les questions de citoyenneté et enfin la modification des traités.

<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/qu-est-ce-que-la-majorite-qualifiee/>

(2) Au 1^{er} janvier 2022, la population de l'Union européenne à 27 États membres comptait 446,8 millions d'habitants. Cinq pays – l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et la Pologne – représentent ensemble les deux tiers de la population de l'UE. L'Allemagne est l'État membre le plus peuplé (83,24 millions d'habitants), devant la France (67,84 millions), l'Italie (58,98 millions), l'Espagne (47,43 millions) et la Pologne (37,65 millions). Ces cinq pays représentent à eux-seuls les deux tiers de la population européenne.

(3) La notion d'état de droit recouvre un processus d'élaboration de la loi qui soit transparent, démocratique et pluraliste et qui rende des comptes, une protection juridictionnelle effective, y compris l'accès à la justice, des juridictions indépendantes et impartiales et la séparation des pouvoirs.

(4) Lors de sa démission de la Commission européenne, le 22 août dernier, Frans Timmermans, en charge de l'action climatique, Mark Rutte a choisi pour le remplacer, Wopke Hoekstra, ministre des Affaires étrangères, membre du parti chrétien démocrate (affilié au niveau européen au PPE). En octobre, sa candidature a été confirmée par les eurodéputés, le nouveau commissaire devra en effet porter la voix de l'Union Européenne à la conférence pour le climat qui doit se tenir en fin d'année. Cependant, le commissaire Maroš Šefčovič (S&D) slovaque, qui a hérité du Pacte vert après la démission de Timmermans, a confirmé que les ambitions climatiques de l'Union Européenne restaient inchangées et qu'elles ne seraient pas diluées.

(5) https://www.lemonde.fr/international/article/2023/11/23/en-hongrie-viktor-orban-renoue-avec-ses-provocations-anti-europeennes_6201882_3210.html

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/05/30/des-eurodeputes-et-des-gouvernements-s-inquietent-de-la-future-presidence-du-conseil-de-l-ue-par-la-hongrie-en-2024_6175484_3210.html